



Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie
(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification de la ou du membre de l'Assemblée nationale	
Nom	Alex Boissonneault
Circonscription	Arthabaska

Déclaration au Commissaire	
Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$	
Date de réception du don	2025/08/26
Nom de la personne qui offre le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité	Caroline Daigle, coordonnatrice de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	Billets pour participer au souper bénéfice de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable qui s'est tenu le 11 septembre 2025 à Plessisville.
Circonstances de la réception du don	Invitation offerte à titre de député d'Arthabaska.

Date de la déclaration	2026/03/11
------------------------	------------